



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

CDEN de l'Aude du 14/03/2018

Déclaration FSU11

La première carte scolaire des Macron-Blanquer fait tomber le masque des déclarations médiatiques et des habillages pédagogiques people. Leurs choix s'inscrivent clairement dans la lignée des politiques éducatives libérales à l'œuvre depuis une vingtaine d'années qui ont eu pour conséquences l'augmentation des inégalités scolaires et du poids des déterminismes sociaux dans la réussite scolaire. Cette carte scolaire, elle est à l'image d'un gouvernement qui veut poursuivre la baisse du nombre de fonctionnaires, s'attaquer au statut, déléguer les missions de service public au privé et qui a comme objectif d'organiser une école du tri social. L'amélioration du Service Public d'éducation n'a pas été le choix budgétaire du gouvernement.

Ainsi, pour le 1^{er} degré, les 3 880 postes annoncés nationalement seront de loin très insuffisants pour commencer à enrayer le sous-investissement chronique que pointent toutes les études internationales. Cette dotation ne permettra même pas la mise en place de la très médiatique mesure de dédoublement des CP et CE1 en Rep et Rep+ qui, à elle seule, demanderait près de 6 400 postes. N'étant pas financée à la hauteur des besoins, cette diminution des effectifs ne concerne que quelques classes au détriment de toutes les autres et le risque est grand d'instiller le poison de la division entre écoles : rural contre urbain, Rep contre non-Rep... On voit là toutes les limites et la duperie de cette politique.

Cette carte scolaire elle va toucher de plein fouet notre département. L'Aude, département rural, deuxième département le plus pauvre de France, département qui, certes en légère baisse démographique, continue d'accueillir des arrivées de population notamment sur le littoral. L'Aude aurait pu s'attendre à ce que la préparation de la future rentrée soit, enfin, l'occasion de diminuer les effectifs dans toutes les écoles où les classes sont surchargées, d'améliorer les remplacements, de développer les « plus de maîtres que de classes », les Rased, la formation des enseignants, d'améliorer l'inclusion des élèves en situation de handicap par de nouveaux moyens en Unité pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)... Malheureusement, la première carte scolaire de l'ère Macron-Blanquer ne répond pas à cet enjeu de société et, c'est avec une dotation de 0 poste, généreusement octroyée par le ministère, que se prépare la rentrée 2018 dans notre département.

Mission impossible sans dégrader les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignant-es ! Et la préparation de la rentrée 2018 va, malheureusement, se résumer à la nécessité de fermer des postes ici pour en ouvrir là, la plupart des écoles victimes de fermetures remontant à des moyennes élevées et beaucoup d'écoles nécessitant une ouverture restant avec des sureffectifs à gérer. Concrètement, cela va se traduire par :

=> Aucune baisse d'effectifs dans la grande majorité des classes : pour nous, la taille des classes est un pilier essentiel de la réussite scolaire. Le ministère le reconnaît en décidant de dédoubler les CP en Éducation prioritaire. Puisqu'il est enfin entendu que ce critère est un facteur de réussite, nous demandons que toutes les classes du département, en Éducation prioritaire ou hors Éducation prioritaire puissent en bénéficier : aucune classe à plus de 25 élèves, aucune à plus de 20 en éducation prioritaire.

=> SCOLARISATION «moins de 3 ans» : une fois de plus, le taux de scolarisation des 2,5 ans dans notre département sera maintenu très bas pour accentuer les effets de la baisse des naissances domiciliées et amortir les arrivées de populations dans l'Aude. Ce qui permet au rectorat d'afficher de façon artificielle une baisse des effectifs dans notre département. Ainsi, sur les 3 385 naissances domiciliées en 2016, seulement 491 enfants de moins de 3 ans seront scolarisés dans les écoles

audaises à la rentrée 2018, soit 14,5% de cette tranche d'âge. Bien loin des 45% de l'année 2000. Pourtant le rectorat affiche l'objectif de 30% de scolarisation des TPS. La FSU dit chiche ! Cela nécessiterait de scolariser 500 élèves supplémentaires, et créer 30 postes environ pour un accueil dans un dispositif à 15 élèves. Il est incompréhensible que ce levier indispensable à la réussite de tous les élèves reste aussi marginal.

=> Enfin, autres conséquences encore de la dotation nulle allouée à notre département :

- comment pouvoir relancer une formation continue de qualité à hauteur d'une semaine par an et par enseignant-e ?
- comment pouvoir réimplanter des RASED en nombre suffisant pour répondre aux besoins importants des écoles partout sur le territoire ?
- comment pouvoir permettre que tous les élèves porteurs de handicap qui le nécessitent, puissent être scolarisés en ULIS ? Les ULIS reçoivent un nombre de plus en plus importants d'élèves qui, faute de place, ne peuvent être accueillis dans les établissements spécialisés type EREA, ITEP... Par ricochet, les élèves reconnus en situation de handicap relevant d'ULIS sont scolarisés en classe ordinaire sans aide adéquate. L'état des lieux des ULIS école dans notre département, constats et prévisions, indique des effectifs déjà importants et des listes d'attente avant même que les nouvelles orientations ne soient arrêtées par la MDPH.

Dans le 2nd degré, la FSU ne peut que constater la continuité des pratiques année après année : un seuil d'ouverture de classe toujours fixé à 30 élèves, au détriment des plus fragiles qui nécessitent le plus d'accompagnement. Ainsi, à la rentrée 2018, les collèges de l'Aude, SEGPA comprises, accueilleront 137 élèves supplémentaires avec une augmentation de dotation qui ne permet de créer que 3 classes. Et l'accompagnement académique, dont on peine à comprendre selon quels critères il est distribué, est en baisse alors qu'il est déjà largement insuffisant pour permettre des conditions d'enseignement décentes. Ce qui est sûr, c'est que le H/E continue de diminuer et révèle une baisse de moyens horaire pour chaque élève audois.

La plupart des lycées du département perdent des postes alors qu'à la rentrée 2018 il y aura 100 lycéens de plus dans le département. Et le tri social continue avec Parcoursup et la réforme du bac.

Et ce sont les élèves et les enseignant-es qui seront impacté-es par tout cela !

Ceux qui dans les collèges subiront des effectifs de 28-29-30 élèves par classe : à cause de fermeture de classes comme à Saint-Nazaire, Coursan ou Varsovie et à cause de non-ouvertures comme à Capendu, Rosa Parks, Anglade, Blaise d'Auriol, Fontanilles, Hugo, Cité, Rieux Minervois, Quillan, Cuxac, Bastion, Grazaillies, Delteil... plus de la moitié des collèges de l'Aude sont concernés par des classes surchargées !

Nous exigeons une reprise de l'investissement dans l'éducation et notamment des créations de postes pour diminuer le nombre d'élèves par classe.

La mise en œuvre d'une réelle démocratisation de l'École exige de véritables moyens pour permettre aux élèves d'apprendre et aux enseignant-es de faire leur travail dans de bonnes conditions. Il est temps de relever la tête et de réclamer des moyens pour le service public d'éducation garant de l'égalité partout sur le territoire, service public que nous défendrons dans la rue le 22 mars 2018, journée de grève pour la Fonction publique.